

VIENNE | PAYS VIENNOIS

VIENNE

Les vététistes du CVAC trois fois sur le podium



Doublé en master 30 avec Julien Pitton et Maxime Saonit.

Dimanche, les coureurs du CVAC étaient partagés entre VTT et course sur route. Deux victoires viennoises à Montluçon, lors de la 4^e manche de la coupe Aura de VTT. Julien Pitton prend la première place en master 30, tout comme Nicolas Durin en master 40. Deuxième place pour Maxime Saonit en master 30 et Roger Gentil en master 50. David Chataignon termine 6^e master 30. Sur route, à Beny dans l'Ain, en catégorie 1 et 2 FSGT, Jérôme Laffont termine 5^e, Lionel Caldas 12^e, Cédric Simon 13^e et Yvan Clémaron 27^e. En 3^e catégorie, après une échappée de plusieurs tours, Laurent Bonny, en contre, se classe 12^e. Xavier Thomas chute et Fred Clozel et Maxime Guelfo ont dû abandonner.

MOIDIEU-DÉTOURBE

Vide-greniers du Sou des écoles



Le public s'est déplacé, venu faire des affaires avec les exposants installés depuis tôt le matin.

Le soleil était au rendez-vous pour le vide-greniers organisé par le Sou des écoles. Le public s'est déplacé, venu faire des affaires avec les exposants installés depuis tôt le matin. La prochaine grande manifestation sera la kermesse, vendredi 28 juin, à la salle des fêtes.

SEYSSUEL

Une belle rencontre sportive et familiale au gymnase Grange



Près de 190 enfants étaient réunis au gymnase Grange.

Le week-end dernier se tenait le challenge du Judo-club de Seyssuel, qui a réuni cette année près de 190 enfants au gymnase Grange. Et les enfants ont répondu présent, fiers dans leurs kimonos blancs, prêts à rivaliser d'adresse et d'engagement, pour le plus grand plaisir des spectateurs. Les clubs de Seyssuel, Chaponnay, Rilleux-la-Pape et Vaise ont décidé de se rencontrer quatre fois par an afin de permettre à leurs judokas de se mesurer sous l'égide des principes fondamentaux de ce sport : entraide et prospérité mutuelle. Arbitrés par leurs aînés judokas, les enfants de 4 à 12 ans ont ainsi pu exposer leur technique et leur ténacité sous le regard bienveillant de leur professeur Anthony Breton, ceinture noire 2^e dan.

Prochain rendez-vous dimanche 30 juin au matin pour la fête du club avec l'assemblée générale, démonstrations des enfants et remises des ceintures.

SEPTÈME

Lætitia Pays championne régionale

Ce week-end, Lætitia Pays est devenue championne régionale senior 2^e division en -48 kg à Rumilly. Elle décroche sa sélection au championnat de France 2^e division du 22 juin à Paris. En cas de podium ce jour, Lætitia accèdera à la 1^{re} division. Le Judo club de Septème-Otyier et ses deux professeurs, Fabrice Collus et Gilles Dutron, sont très fiers de cette qualification. Rendez-vous le 24 juin à Septème pour fêter tous les médailles de la saison.

Lætitia Pays, championne régionale senior 2^e division en -48 kg à Rumilly.

VIENNE/SEYSSUEL

Les élèves ont réalisé une deuxième fresque cette année avec un graffeur lyonnais

Du street-art pour animer le collège Grange

« Ils vont laisser une trace au collège. » Pour la deuxième année, des élèves de 3^e du collège Grange ont participé à un projet autour du street-art.

Leur professeur d'anglais, Pauline Philippon, les a fait travailler sur la liberté d'expression : « On a fait un débat sur le vandalisme. Ils ont découvert plusieurs artistes dont Banksy. » Un enseignement qui s'est poursuivi avec une conférence et la création d'une fresque : « Une vingtaine d'élèves ont participé. Ils ont été encadrés par un graffeur lyonnais, Krap/Crap qui intervient aussi auprès des centres sociaux. » Ils y ont consacré qua-

tre demi-journées : « Le thème a été débattu avec le graffeur. Il fallait ramener quelque chose de punchy, de fun, pour animer cette partie du collège. Ils ont travaillé sur le fond, les formes. Le graffeur a tracé les lignes. Les élèves ont pu découvrir des techniques comme le lettrage. » Cette sensibilisation à l'art au quotidien est importante pour l'équipe éducative : « Nous sommes dans un collège avec beaucoup de mixité sociale et notamment des jeunes qui ne vont pas souvent aux musées. Ça leur permet de découvrir l'art », explique Pauline Philippon. Le projet devrait se poursuivre l'an prochain.

L.P.



Les élèves du collège Grange ont découvert le street-art. Photo Pauline Philippon

CHASSE-SUR-RHÔNE

Les élèves de Pierre-Bouchard découvrent le land art

Les élèves de plusieurs classes du groupe scolaire Pierre-Bouchard ont fait une belle promenade dans le bois du Gorneton pour découvrir le travail des artistes présents à la 7^e Biennale sentier art nature du Gorneton.

Ils ont pu admirer les artistes au travail qui peaufinaient leurs œuvres. Ce fut un moment magique pour découvrir aussi les œuvres qu'ils avaient réalisées avec leur professeur Evelyne Droz, qui les avait installées au préalable le long du ruisseau.

Tous se sont montrés vive-

ment intéressés par le land art et le contact direct avec les artistes. Ils ont aussi pu mettre leur imagination au service de la création en réalisant sur place et librement de petites œuvres.

La pratique du land art les aide à combler le déficit de nature dont sont de plus en plus victimes les enfants en leur donnant l'occasion de respirer, de regarder, d'observer, de s'émerveiller, d'inventer et rêver. C'est aussi une façon de sentir le vent, d'admirer la lumière des sous-bois... Le land art contribue très simplement à un retour à la nature, à la vie.



Les élèves s'entretiennent avec l'artiste Joëlle Xavier qui a créé La Belle Ulle, une libellule géante qui existait déjà au temps des dinosaures. Photo Le DL/D.Faure

EYZIN-PINET

Les mamans de l'année récompensées



Mamans et bébés avec Christian Janin et les élus du CME.

Une sympathique cérémonie était organisée, samedi 25 mai, à l'occasion de la fête des mères.

Le public était accueilli par le maire, Christian Janin, le conseil municipal et les élus du CME (conseil municipal enfants) au son rythmé de l'orchestre eyzinois, le Bishop Bridge Band. Christian Janin rappelait que les élus eyzinois mettent un point d'honneur à perpétuer cette tradition « qui réaffirme au-delà des siècles toute la grandeur du rôle de maman. »

23 naissances ont eu lieu en 2018, mais toutes les mamans concernées n'ayant pu se libérer, sept étaient présentes avec leur bébé et

recevaient une magnifique plante, ainsi que les félicitations. Le maire incluait également les papas. Les jeunes élus du CME disaient quelques mots pour les mamans.

La cérémonie se terminait par les remerciements à la conseillère départementale, Élisabeth Cellard, pour sa présence, au conseil municipal, aux musiciens du Bishop Bridge Band qui accompagnaient avec brio la cérémonie, aux papas et aux familles qui accompagnaient les mamans et au comité des fêtes qui offraient une rose à toutes les mamans présentes. Un échange convivial autour du verre de l'amitié concluait la soirée.

REVENTIN-VAUGRIS

La calade du Vieux Pavé inaugurée

Une calade désigne, en terme franco-provençal, une rue en pente pavée ou empierrée.

Il en existe une sur le territoire de Reventin-Vaugris. Située au secteur dit du Vieux Pavé, cette calade a été rénovée, aménagée et labellisée « Patrimoine en Isère ». Son inauguration a été faite vendredi 24 mai, en présence des différents acteurs dont les services du Département.

« Ce dossier remonte à une dizaine d'années. Je l'ai présenté à cette époque au Département », dit Patrick Curtaud, conseiller départemental. « Aujourd'hui, je ne cache pas ma satisfaction que cette voie chargée d'histoire ait obtenu son label et soit inscrite au Patrimoine de proximité. »

Ce tracé est chargé d'histoire et permet de remonter dans le temps. En effet, elle fut un moyen de communication important à



L'inauguration de cette calade est enrichie du label « Patrimoine en Isère ».

l'époque de Louis XV mais aussi fortement emprunté à l'époque romaine. Ces calades étaient historiquement pavées par des pierres collectées à proximité. Le Rhône a certainement été le lieu idéal.

Dans ses propos, le maire, Blandine Vidor, a indiqué que cette mise en valeur patrimoniale a été entreprise par la précédente équipe municipale, conduite par Élisabeth Celard. Roger Boiton, auquel le maire adresse ses

remerciements, en a assuré le suivi.

Le coût total de cet aménagement est de l'ordre de 500 000 € étalé sur plusieurs années. Le Département a apporté sa contribution à hauteur de 33 000 €.

Cette calade a été les prémices de la portion de RN 7, jusqu'à la mise en place d'un contournement qui évite depuis longtemps ces vieux pavés. Un panneau explicatif jouxte cette portion de voie piétonne.